

## Session consacrée au Budget primitif du 10 mars 2014

### Intervention d'ouverture de Pierre CAMANI Président du Conseil général, Sénateur de Lot-et-Garonne

Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,  
Chers internautes,

Je déclare ouverte cette session budgétaire 2014. Je constate que le quorum est atteint.

Il me faut dès à présent désigner un secrétaire séance : ....

Je vous demande également d'approuver le compte rendu de la DM2 et de la session spéciale consacrée à la révision de la carte cantonale.

Mes chers collègues, nous sommes à moins de deux semaines des élections municipales et intercommunales. Je souhaite, au nom de cette Assemblée, rendre un hommage appuyé à tous les Maires et aux élus municipaux de notre département pour le travail qu'ils ont accompli pendant ces six dernières années.

Je veux très sincèrement remercier toutes celles et ceux qui ne se représentent pas. Les remercier pour leur action en faveur de leurs communes ainsi que pour les relations de partenariat que nous avons pu nouer.

Pour celles et ceux qui se représentent, ou se présentent, je leur adresse mes salutations républicaines.

A l'heure où les élites politiques nationales subissent une profonde défiance, les élus municipaux restent le socle de référence de notre République. Nos concitoyens ont confiance en leur Maire et en leurs élus municipaux.

Le mandat de Maire est exigeant. Il est le mandat d'une action publique de proximité en prise directe avec les réalités du terrain.

Dans quelques semaines, de nombreuses équipes auront été renouvelées. Le Conseil général sera le premier partenaire des futurs élus pour les aider à réaliser leurs projets de mandat.

**Partenariat, dialogue, confiance : voilà les termes du pacte d'avenir que je proposerai aux nouveaux élus.**

Pour mener à bien ce partenariat, je suis heureux – **très heureux** – que le Département, cette institution bicentenaire, ait retrouvé des fondations solides pour continuer à bâtir l'avenir du Lot-et-Garonne.

Oui, nous assistons à un renouveau des départements.

Le Département retrouve la place qui était la sienne dans l'édifice institutionnel de notre pays. Il sort renforcé et modernisé par cette réforme qui allie parité et proximité.

« L'histoire est le tribunal du monde » disait le philosophe Hegel. L'histoire jugera de la modernité et de l'efficacité de cette réforme qui constitue un véritable tournant pour les départements.

La loi de 2010 qui créait le conseiller territorial avait pour objectif la suppression, à terme, des départements. Elle les affaiblissait considérablement et reposait sur la seule fiction d'économie par la réduction du nombre des élus. En fait, la ruralité aurait été affaiblie et notamment le Lot et Garonne en ne disposant plus que de 27 élus départementaux. Et la Région aurait été affublée

d'une assemblée pléthorique et ingouvernable de 220 membres. Un nombre d'élus multiplié par 3. Où aurait été l'économie.

Les départements sortent donc confortés institutionnellement par cette réforme et renforcés financièrement par le Pacte de confiance et de responsabilité mis en place par le Gouvernement.

Alors, l'opposition joue une mauvaise partition en se prétendant la porte parole de la ruralité après avoir été, hier, l'alliée inconditionnelle d'un gouvernement qui souhaitait supprimer le Département, véritable outil au service des territoires ruraux. Votre position n'est pas crédible.

Je me réjouis, en revanche, que le Conseil d'Etat ait validé le projet de carte cantonale que nous avons adopté ici.

L'opposition a bien le droit de former un recours pour contester devant le Conseil d'Etat l'avis même du Conseil d'Etat. Après tout, c'est de bonne guerre. Tout cela relève d'une opération politique montée de toute pièce au siège nationale de l'UMP et chacun sait qu'il existe un modèle de recours qui circule.

Mais à quoi servira t-il sinon à faire de l'agitation sans pour autant ouvrir la voie d'une quelconque alternative.

Le nouveau Conseil départemental est né et je le dis avec force, c'est une chance pour un département rural comme le nôtre.

Désormais, les Lot-et-Garonnais seront plus équitablement représentés, qu'ils vivent en ville ou à la campagne. La ruralité restera au cœur de toutes nos politiques et les élus ancrés dans leur territoire seront bien là pour relayer les besoins et les attentes de nos concitoyens, de nos exploitants agricoles, des communes, des associations et des entreprises...

Dès 2015, le visage de cette Assemblée sera plus féminin. Il sera profondément renouvelé. Il ressemblera encore davantage à la société lot-et-garonnaise.

C'est une avancée majeure qui fait entrer le Département dans la modernité pour une plus grande efficacité au service de nos concitoyens fragilisés par la précarité, le chômage et les accidents de la vie.

Nous avons plus que jamais besoin de ce Conseil départemental renforcé, pour mieux soutenir nos entreprises, nos agriculteurs et notre tissu productif.

Les indicateurs économiques montrent des signes tangibles d'amélioration. Dès demain, le nouveau Conseil départemental sera mieux armé pour amplifier ce mouvement et redresser la barre.

L'année dernière, le chiffre d'affaires des entreprises lot-et-garonnaises a progressé de 0,4% de plus qu'en 2012. C'est un signal encourageant !

Comme au niveau national, le nombre des personnes qui perdent leur emploi décélère. Ce n'est pas un motif de satisfaction suffisant, mais avec une hausse de 5,3% des demandeurs d'emplois sur un an, le Lot-et-Garonne s'en tire mieux que le niveau régional (+6,2%) et même national (+6,1%).

Grâce au volontarisme de nombreuses associations et collectivités, au premier rang desquelles, le Conseil général, le chômage des jeunes de moins de 25 ans a reculé de 1,1% sur un an. Le dispositif des emplois d'avenir qui a été massivement mobilisé dans notre département porte aujourd'hui ses fruits. C'est une première victoire sur le front de l'emploi.

Alors mes chers collègues, nous devons rester mobilisés auprès des entreprises qui continuent à se développer comme nous avons la responsabilité de d'agir pour celles qui connaissent des difficultés.

Mais ce qui importe par-dessus tout, c'est que nous agissions tous ensemble. Les sujets sont trop importants pour être traités en cavalier seul.

Sur le dossier BMS UPSA pour ne citer que celui-ci, je me réjouis que les Parlementaires, l'Etat, la Région, le Département, les collectivités locales, la Chambre de commerce et d'Industrie, les représentants du personnel et la Direction aient unis leurs forces pour défendre ce fleuron industriel.

La réunion de travail que nous avons organisée, ici même, le 28 février dernier témoigne de la mobilisation unanime autour des salariés et des dirigeants de BMS-UPSA. J'en appelle à la responsabilité de chacun pour continuer tous ensemble dans cette direction.

En cette période difficile, d'autres fleurons de notre industrie départementale défraient chaque jour la chronique. J'en appelle à la responsabilité de chacun car au-delà des gros titres de la presse quotidienne, le Conseil général et ses partenaires agissent de concert pour trouver des solutions. Nous sommes au travail et non dans l'agitation médiatique. Les salariés de ces sociétés attendent de nous des résultats et rien d'autre...

S'agissant maintenant du budget primitif, nous l'abordons dans un état d'esprit plus serein que celui de 2013.

D'abord parce que l'Etat a pris la mesure des contraintes particulières des départements ruraux, par la mise en œuvre de nouveaux mécanismes de péréquation instaurés par la loi de finances pour 2014.

Ainsi sommes-nous en mesure d'afficher des recettes de fonctionnement en hausse de 6 %, et cela sans augmentation de la fiscalité directe des ménages. L'Etat a ainsi donné aux départements les moyens de faire face à leurs obligations en matière d'action sociale. Le Gouvernement l'avait promis, le Gouvernement l'a fait.

Ensuite parce que certaines grandes politiques sociales tendent à trouver un certain niveau d'équilibre, comme par exemple l'APA à domicile ou la PCH adultes. Pas de diminution significative des effectifs, mais une forme de stabilisation qui, temporairement rend plus maîtrisables les évolutions financières.

Deux incertitudes majeures entourent toutefois notre exercice :

- quelle sera l'évolution réelle du marché immobilier ?
- quelle sera l'évolution du RSA, qui connaît une croissance du nombre de bénéficiaires et donc une explosion des charges pour notre collectivité ?

Les conseils généraux sont aujourd'hui la seule catégorie de collectivité locale à ne pas pouvoir voter des budgets avec une marge normale d'incertitude. La réforme fiscale de 2010 et les transferts cumulatifs de compétences sociales ont entraîné une variabilité immaîtrisable des finances départementales.

Très modestement, il nous faut reconnaître que nos prévisions de recettes et de dépenses peuvent être amenées à varier de plusieurs millions d'euros, du seul fait de ces deux inconnues, et à l'arrivée contribuer à s'écarter notablement des prévisions du budget. C'est d'ailleurs ce que nous avons connu en 2013, heureusement dans un sens favorable, avec des DMTO qui bon an mal an se maintenaient et des dépenses de RSA qui se stabilisaient au dernier trimestre.

Rien ne dit que ce concours de circonstances se reproduise à l'identique cette année. Pour autant, parce que nous prenons acte de la stabilisation de la situation économique et du regain timide de la croissance, nous nous sommes fondés sur des hypothèses similaires : des DMTO constants en

termes d'assiette et un RSA en progression de 5,6 % de budget à budget, soit près de 3 millions d'euros supplémentaires.

En cas d'évolution négative au cours du premier semestre, nous serons dans l'obligation d'abonder ces crédits. C'est pourquoi sont inscrits 1,5 millions d'euros en dépenses imprévues.

Hormis le RSA, nos autres dépenses ont fait l'objet d'appréciations aussi précises que possible, dans un esprit de rigueur. Ainsi, hors suppression du budget annexe du parc routier, elles n'évolueront que de 2,5% malgré les nouvelles obligations qu'il nous faut assumer en matière de cotisations vieillesse, de hausse de la TVA ou de financement du volet transport des nouveaux rythmes scolaires. D'ailleurs, sans l'impact de ces nouvelles normes, l'évolution globale des dépenses de fonctionnement n'est plus que de 2 %, dont 1,4 % - les trois quarts - pour les seules dépenses sociales.

J'ai beaucoup entendu parler d'économies lors du débat d'orientations budgétaires, de la part de notre opposition.

J'attends donc qu'elle nous dise comment elle descend en dessous de ce seuil de 2 %, l'équivalent de 6,3 millions d'euros de dépenses nouvelles, dont 4,5 millions d'euros pour le seul secteur de l'action sociale. Des économies, je rappelle que nous en avons fait en permanence : les dépenses de communication ont, je vous le rappelle, été divisées par deux entre 2007 et aujourd'hui, passant de 1,65 millions à 880.000 euros. Il faudra que les conseils de gestion de l'opposition dépassent le champ de la rhétorique et abordent un registre plus concret.

J'ai bien retenu la thèse du non remplacement d'un départ en retraite sur deux que vous défendiez il y a un mois. J'ai souhaité la chiffrer pour en avoir le cœur net. On ne sait jamais après tout, je ne prétends pas avoir le monopole des bonnes solutions. Sachez qu'elle rapporterait, sur les 17 départs échelonnés cette année, la somme de 160 000 euros soit 2 % d'économie sur 6,3 millions de crédits nouveaux.

En année pleine, le gain s'élèverait à 250 000 euros, soit 0,08 % de notre budget annuel. Nous sommes bien loin de la solution miracle...

Je tiens à votre disposition la liste des 17 départs en question, afin que vous m'indiquiez ceux que vous comptez ne pas remplacer. Un indice : la moitié de ces postes sont dans le domaine social : infirmière, assistantes sociales, médecin... Les autres sont agents en collège, à la cuisine ou à l'entretien. Vous me direz où vont vos choix.

Pour ce qui nous concerne, les choses sont simples : 5 départs ne seront pas remplacés, notamment là où nous avons placés des emplois d'avenir par anticipation.

Sur le terrain de l'organisation et de la simplification administrative, nous ne serons pas en reste. Ainsi, je mettrai en œuvre la fusion du service d'aide aux maires et de la direction des interventions départementales.

Madame Michèle Ducos, qui part en retraite au terme d'une carrière exemplaire au sein de notre collectivité sera remplacée par monsieur Gérard Daulhac qui prendra la tête de cette nouvelle entité.

Parallèlement, dans le souci d'une maîtrise toujours plus complète de nos dépenses, madame Marie-Hélène Imbert étendra le champ de ses interventions et sera nommée Directrice Générale Adjointe en charge du contrôle de gestion et de la dématérialisation des procédures.

Je veux vous faire part de la grande orientation de ce budget, qui amorce un cycle nouveau de la gestion départementale, celui de l'arrêt du recours à l'endettement, sous réserve bien entendu, comme je le disais et comme je le pense, que le RSA ne s'envole pas.

Nous sortons, vous le savez, d'un cycle majeur d'investissement où plus de 100 millions d'euros de réalisations exceptionnelles se seront ajoutées aux interventions habituelles du département.

Ces grands travaux étant derrière nous, nous sommes en mesure de conduire une politique d'investissement qui, sans aucun désengagement, rejoindra la capacité naturelle du département à investir entre 55 et 60 millions d'euros par an sans s'endetter, sinon marginalement.

Ces budgets conséquents permettront de poursuivre nos actions en faveur des communes, des entreprises, du logement mais aussi d'honorer les engagements pris en faveur de la modernisation des maisons de retraite, de la réalisation des maisons de santé pluridisciplinaires ou du déploiement du très haut débit numérique.

En matière de voirie, la finalisation de la déviation de Villeneuve nous permettra d'abonder nos programmes d'entretien et de rénover près de 200 kilomètres de réseau cette année.

Pour financer ces choix de développement, nous pourrons compter sur une épargne brute en forte progression et donc sur un bien meilleur autofinancement de nos investissements, qui atteindra 50 % de nos dépenses conformément à la plus pure orthodoxie budgétaire.

L'emprunt d'équilibre que je vous propose de voter est, en conséquence, réduit de 30 % par rapport à celui du budget primitif 2013.

Notre autofinancement sera de plus augmenté des recettes tirées du Bail Emphytéotique Administratif pour la gestion des casernes de gendarmerie, dont le montant sera intégré lors de la décision modificative.

Comme la plupart des départements, nous ajusterons nos ambitions à la situation ; en trois ans, les conseils généraux ont réduit leurs investissements de 25 % et pour la seule année 2013, ils ont accru leur dette de près d'un milliard d'euros.

Tous savent, et toutes les collectivités le savent, que cette tendance à l'endettement n'est pas pérenne à l'heure du redressement des comptes publics. La démagogie consiste à ne pas l'entendre, la raison consiste à le mettre en œuvre sans affecter la dynamique économique locale.

Là encore, je le dis à nos collègues de l'opposition, on ne peut pas vouloir, dans un grand élan de schizophrénie budgétaire, beaucoup plus d'investissements et beaucoup moins d'endettement, car les deux éléments sont l'avvers et le revers d'une même médaille.

Après avoir beaucoup investi, nous allons donc veiller à notre endettement.

Telle sera notre ligne de conduite pour les années 2014 et 2015, afin de préparer les grands investissements qui s'annoncent : modernisation de la RN21, rocade ouest d'Agen, écluses de Saint Vite et Fumel, déviations de Marmande et Casteljaloux ou encore le nouveau pont du Mas d'Agenais...

A ce titre, les services de l'Etat et le Conseil général mènent actuellement un travail important pour définir les priorités que nous souhaitons voir inscrites au futur Contrat de Plan Etat-Région. Nous défendrons les priorités du Lot-et-Garonne lors de la prochaine conférence des exécutifs d'Aquitaine qui aura lieu le 13 mars prochain.

Le budget 2014 sera donc pour les ménages lot et garonnais un budget rassurant et prévoyant : maintien de toutes nos politiques, fidélité à tous nos engagements, dette maîtrisée, et cela sans hausse de l'impôt foncier.

Nous jouons carte sur table. C'est la seule méthode possible pour tenir nos engagements et préparer l'avenir.

Mes chers collègues, en 2014, nous confirmerons et amplifierons nos engagements vis-à-vis des Lot-et-Garonnais.

**Nous nous engageons** pour améliorer les conditions de vie des personnes âgées à travers un programme ambitieux de rénovation des EHPAD publics.

Grâce à un effort financier sans précédent, nous rattrapons le retard accumulé entre l'an 2000 et 2007. Ainsi, cette année, les opérations de modernisation des EHPAD du Mas d'Agenais et de Feugarolles seront financées par le Département à hauteur d'1 million d'euros.

**Nous nous engageons** aussi pour l'éducation, la jeunesse et l'enseignement supérieur. 16 500 000 euros de crédits seront déployés cette année pour améliorer les conditions d'apprentissage de nos enfants et pour offrir aux enseignants des équipements pédagogiques performants.

**Nous nous engageons** pour protéger les services publics et notamment en milieu rural.

Notre plan départemental d'actions pour la démographie médicale est une belle réussite. Les maisons de santé pluridisciplinaires sortent de terre les unes après les autres. 11 aires de santé sont clairement engagées dans la dynamique avec à terme la création de 20 maisons de santé. Tout le territoire est en train de se couvrir et c'est pourquoi avec Joël Hocquelet, dont je salue l'implication, nous resterons entièrement mobilisés.

Les services publics de proximité, ce sont aussi les centres d'incendie et de secours que nous rénovons un à un en partenariat avec les communes et le SDIS.

Dans l'année qui vient, le plan pluriannuel immobilier permettra de traiter les centres de Tonneins, Fumel, Sainte-Livrade et Casteljaloux. Au total 14 centres auront été reconstruits ou rénovés entre 2008 et 2014.

**Nous nous engageons ensuite** pour structurer le tissu économique départemental et le moderniser. Dans un environnement économique de plus en plus concurrentiel, il est indispensable de favoriser l'émergence d'un vrai travail collaboratif au sein des mêmes branches. Le premier appel à projet cluster que nous avons initié en 2011 a été un catalyseur pour de nombreux projets d'avenir.

Dès le mois d'avril, nous lancerons donc un deuxième appel à projet pour amplifier les dynamiques à l'œuvre sur les territoires. L'agro-alimentaire, le travail des métaux, la métallurgie et la mécanique de précision, le bois et les éco-matériaux, l'agriculture amont et le bâtiment sont autant de secteurs pour lesquels nos entreprises départementales disposent d'avantages compétitifs. En partenariat avec les chambres consulaires, le Conseil général les aidera à préparer l'avenir.

Solidarité entre les générations, maintien des services publics, développement économique, le Département est en première ligne sur tous les fronts.

Il est en première ligne aussi aux côtés des filières agricoles pour les aider à bâtir une agriculture plus moderne et capable de s'adapter aux défis du changement climatique.

Nous sommes en effet convaincus que l'avenir de notre modèle agricole dépend de sa capacité à se saisir de la question énergétique. En partenariat étroit avec la Chambre d'Agriculture et la Fédération départementale des Cuma, nous travaillons à la mise en place d'une filière « méthanisation » en Lot-et-Garonne. C'est un acte fort d'anticipation car la bataille de la compétitivité doit aussi se mener dans les exploitations agricoles.

Sur le même registre, la mission d'information et d'évaluation sur l'eau et le changement climatique poursuit ses auditions. Elle aboutira à des préconisations concrètes pour mieux gérer les conflits d'usage liés à la ressource en eau et nous savons combien cette question est déterminante pour notre territoire très exposé au changement climatique.

Enfin, le Département s'investit totalement pour préparer l'avenir. Le déploiement du Très Haut Débit numérique est au cœur de cette ambition. Nous avons acquis une longueur d'avance par rapport aux autres départements aquitains et nous devons la conserver.

Le Syndicat Mixte Lot-et-Garonne Numérique vient de se mettre en place et c'est déjà en soi une belle victoire car nous sommes un des rares départements de France qui a réussi à fédérer la totalité des acteurs concernés. Je veux remercier la Région, le syndicat départemental d'électrification, toutes les communautés de communes et d'agglomération du département pour leur engagement à nos côtés dans ce dossier majeur.

Ses premières actions porteront sur la constitution d'un programme pluriannuel d'investissements, le dépôt d'un dossier de financement auprès de l'Etat et de l'Europe et enfin le lancement des études d'ingénierie nécessaires à la mise en œuvre des premiers déploiements.

Mes chers collègues,

Ces quelques exemples concrets démontrent que le Conseil général est une collectivité pleine d'avenir, une collectivité qui améliore les conditions de vie des Lot-et-Garonnais, une collectivité stratège qui prépare le Lot-et-Garonne de demain.

Je vous remercie de votre attention.

**NB : Seul le prononcé fait foi.**